

**LE SPÉCIALISTE #369-84**  
**GARAGE MECANITECH INC.**  
5640 Route 132  
Ste-Catherine, QC J0L 1E0  
Tél.: (450) 632-0448  
Fax: (450) 632-5791

Le 12 mars 2002

**164**

**DM10**

Construction de l'autoroute 30  
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
par le ministère des Transports

**Sainte-Catherine**

**6211-06-0H5**

Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

À l'attention de Madame Ginette Giasson

**OBJET : Mémoire sur le parachèvement de l'Autoroute 30 sur la Route 132**

Madame,

Veuillez trouver ci-joint un mémoire relativement à l'objet ci-haut mentionné.

Nous choisissons de transmettre ce mémoire par écrit ne pouvant le présenter en personne en audience à ce moment-ci.

Veuillez accepter nos salutations distinguées.

  
Gérard Lefort

GARAGE MECHANITECH INC.  
5640, Route 132  
Ste-Catherine, Qc J0L 1E0  
(450) 632-0448

## MÉMOIRE SUR LE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 30 SUR LA ROUTE 132

Notre entreprise de réparation automobile opère sur la Route 132 depuis l'été 1985. Nous redoutons beaucoup le bruit et le dérangement pendant la période de construction qui pourrait s'étaler sur 3 à 5 ans d'une façon très réaliste.

Nous pouvons estimer qu'une partie de notre clientèle peut être considérée comme fragile et cette construction pourrait représenter une perte d'environ 20% de notre chiffre d'affaires. En effet, peut-être que la division de la route va décider des gens à fréquenter les commerces de leur côté de la route pour éviter les détours occasionnés par la nouvelle route.

Des dépenses de publicité devront être ajoutées aux coûts d'opération pour contrer la diminution de la visibilité de notre commerce qui sera grandement affectée. Ceci amène encore une réduction des marges de profits de la compagnie.

De plus, nous louons un terrain à côté du commerce et pouvons prévoir de l'incertitude pour nos locataires autant que pour nous-même et devons envisager un manque à gagner plutôt important surtout pour la période de construction.

L'autoroute serait construite en creusé par rapport à notre commerce et nous nous demandons bien où il sera possible de disposer de la neige en hiver. Présentement nous avons un certain espace mais avec la voie de service et l'autoroute nous devons repenser une autre façon qui ne

nous semble pas évidente pour le moment. Nous perdrons de toutes façons de l'espace sur notre terrain pour cette modification d'autoroute.

Il nous semble que le tracé sud occasionnerait beaucoup moins de dérangement et comblerait la vocation de l'autoroute 30 pour aider à traverser rapidement la province dans la portion près de Montréal. Nous ne pouvons laisser souffrir des petits et moyens commerces pour l'avancement des grosses nationales.